



Syndicat CGT UFICT d'Ericsson France

Massy, le 14 janvier 2016

Élections CE/DP du 4 février Pour voter par correspondance : inscrivez-vous !

Le 4 février, vous êtes appelés à renouveler les instances représentatives du personnel: élus au Comité d'Entreprise (CE) et Délégués du Personnel (DP) d'Ericsson France.

Seuls les salariés préinscrits pourront voter par correspondance. Si vous n'êtes pas sûr d'être présent à Massy le 4 février, demandez à bénéficier du vote par correspondance, en envoyant un mail à Adrien Correia [avant vendredi 15 janvier à 14h.](#)

Des enjeux de taille

Depuis 2013, un accord d'entreprise peut être inférieur à la loi si signé par un syndicat ayant plus de 50% des voix lors des élections au CE.

Cette année la direction veut réviser notre accord ARTT et mener des négociations importantes (Egalité F/H, GPEC, Prévention des risques professionnels, ...).

Un syndicat du côté des salariés

Renouveler votre confiance aux élus CGT, en reconduisant une majorité CGT au CE, est plus que jamais indispensable. La CGT saura, après vous avoir consultés, **s'opposer** à des accords qui représenteraient une régression de nos droits et garanties collectives.

Pour la première fois, les membres du comité de direction pourront voter et être élus (c'était la première revendication du tout nouveau syndicat UNSA). Pensez-vous que ce sont eux qui ont **le plus** besoin d'être défendus ?

Faites confiance aux élus CGT, des élus qui sont **du côté des salariés** et qui s'engagent à vous informer, à rendre compte, et à tout mettre en œuvre pour que la voix des salariés se fasse entendre.

Comme chaque année, la CGT vous invite à partager la galette à la cantine jeudi 21 janvier à 16h30. Notez-le dans vos agendas et venez nombreux !

<http://ericsson.reference-syndicale.fr>

cgt.esf@laposte.net

Abonnez-vous à la lettre d'information de la section cadres/techniciens CGT : <http://www.ugict.cgt.fr/>

Votez CGT, votez du côté des salariés !